



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division de la Valorisation des
Ressources Humaines**

Avignon, le 23 septembre 2011

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs
les enseignants du 1^{er} degré

s/c Mesdames et Messieurs les
Inspecteurs de l'Education nationale

Objet : inscription aux modules de formation d'initiative nationale (MIN) dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés –année scolaire 2011-2012

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC
Téléphone
04 90 27 76 20
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
gabriel.duboc
@ac-aix-marseille.fr

Référence : Décret n°2004-13 du 5 janvier 2004
BO n°30 du 25 août 2011

Au regard du décret susnommé, des modules de formation d'initiative nationale (MIN) sont mis en place.

Ils ont vocation à développer ou à approfondir les compétences des enseignants du premier degré intégrant, en milieu scolaire ordinaire ou en ULIS des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers.

Les intitulés et contenus des 21 MIN retenus par la DGESCO pour l'année 2011-2012 font l'objet d'une circulaire publiée au BO n°30 du 25 août 2011. Vous pouvez y accéder sous le lien suivant : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57115

La fiche de candidature ci-jointe est à compléter par les personnels intéressés et doit parvenir à l'Inspection Académique, Division de la Valorisation des Ressources Humaines, pour le 3 octobre 2011, revêtue de l'avis de l'inspecteur de l'éducation nationale de votre circonscription.

La participation à un module de formation vaut engagement à mettre les compétences acquises au service de la politique départementale de formation. La priorité est donnée aux personnels s'impliquant dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de formation départementale.



2/2

Les candidatures pour lesquelles j'aurai donné un avis favorable seront transmises au Rectorat pour inscription sur l'application nationale de gestion des stages GAIA.

Le ministère fera connaître les candidatures retenues et les personnels seront convoqués par le bureau de la formation continue.

Pour l'Inspecteur d'Académie,
et par délégation,
le secrétaire général,

Signé

SylvieTAIX

PJ : fiche de candidature



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**CANDIDATURE AUX MODULES DE FORMATION
D'INITIATIVE NATIONALE
Année scolaire 2011-2012**

**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

**Division de la Valorisation des
Ressources Humaines**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numen :

Titulaire du CAPA-SH si oui, préciser l'option :

Établissement ou école (nom – coordonnées) :

Dossier suivi par
Gabriel DUBOC
Téléphone
04 90 27 76 20
Fax
04 90 27 76 75
Mél.
gabriel.duboc
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Circonscription :

Intitulé du module choisi (2 vœux maximum) :

Vœu n°1 : 11NDGS.....

Vœu n°2 : 11NDGS.....

Avez-vous en charge des élèves dont le besoins correspondent au descriptif du MIN choisi :

oui

non

**Je m'engage à assister à la totalité du module ci-dessus, qui aura lieu du
au à.....**

Signature du candidat :

Avis circonstancié de l'IEN (cachet et signature)

favorable

réservé

défavorable

Avis de l'IA-DSDEN (cachet et signature)

favorable

réservé

défavorable

N.B. : Les demandes sont à retourner à l'inspection académique, DVRH, pour le 3 octobre 2011.



Avignon, le 23 septembre 2011

L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs
les professeurs d'Histoire et Géographie
s/c de Madame ou Monsieur
le chef d'établissement



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE

Objet : Concours National de la Résistance et de la Déportation 2012

Réf : BO n°23 du 9 juin 2011

Division de la Scolarité

Madame, Monsieur,

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation marque depuis 1961 la volonté de perpétuer chez tous les élèves des collèges et lycées le souvenir des sacrifices consentis pour le rétablissement de la légalité républicaine et, au travers de la déportation, celui d'événements tragiques qui ont profondément marqué la mémoire collective. La participation à ce concours est facultative et permet, même si le nombre des participants bénévoles se réduit au fil des ans, de rencontrer des témoins et de maintenir le lien entre les générations. Le thème du Concours porte alternativement sur la Résistance et sur la Déportation. Le jury national a retenu pour la session 2012 le thème suivant :

"Résister dans les camps nazis"

On présentera les différentes formes qu'a pu prendre cette résistance et les valeurs qu'en transmettent les déportés par leurs témoignages.

Il appartiendra au jury départemental de proposer des sujets pour les épreuves de composition et d'étude de documents, puis de procéder à la correction des travaux individuels ou collectifs réalisés par les élèves.

Le succès du concours repose essentiellement sur l'engagement des professeurs qui, au-delà d'un enseignement disciplinaire, s'attachent à promouvoir les valeurs fondatrices de l'Ecole. Afin d'arrêter la composition de ce jury, je vous serais obligé de bien vouloir me faire connaître vos intentions à l'aide du coupon ci-dessous.

Je vous remercie par avance de votre implication.

Bernard LELOUCH

Coupon à retourner à Monsieur l'Inspecteur d'Académie – (Division de la Scolarité –
Inspection Académique de Vaucluse 49 rue Thiers 84077 AVIGNON cedex 4)

Nom :

Prénom :

adresse mail :

Etablissement :

proposera la participation de ses élèves ; précisez les classes :

souhaite participer aux travaux du jury (élaboration des sujets, jury de correction)

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE



**INSPECTION ACADEMIQUE
DE VAUCLUSE**

Division de la Scolarité

Dossier suivi par
Michèle BRAINIEZ
Téléphone
04 90 27 76 35
Fax
04 90 27 76 79
Mél.
michele.brainiez
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers
84077 Avignon

Objet : Cérémonie du 11 novembre 2011

Le 11 novembre prochain, la ville d'Avignon commémorera l'Armistice de 1918 qui mettait fin à la première guerre mondiale.

En cette occasion, plusieurs cérémonies dont vous trouverez le programme ci-joint seront organisées à AVIGNON et à MONTFAVET.

Je vous demande de veiller à ce que votre établissement ou votre circonscription soit représenté par une délégation d'élèves et d'enseignants. Il importe en effet que l'Education nationale marque son attachement aux valeurs fondamentales de la République et témoigne de sa reconnaissance envers ceux qui ont combattu pour elles.

Je vous en remercie.

Avignon, le 23 septembre 2011

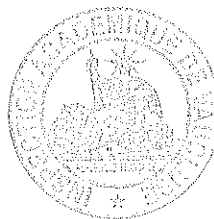
L'inspecteur d'académie
directeur des services départementaux
de l'éducation nationale

à

Monsieur l'inspecteur
de l'Education nationale
chargé de la circonscription d'AVIGNON 2

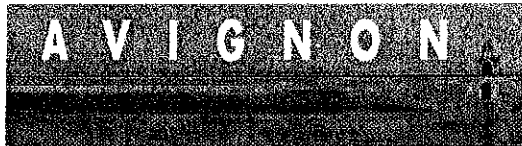
Monsieur l'inspecteur
de l'Education nationale
chargé de la circonscription d'AVIGNON I

Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement
du second degré AVIGNON – MONTFAVET



Bernard LELOUCH

PJ : programme des cérémonies



**93ème ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918
CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE 2011**

MONUMENT AUX MORTS - CIMETIERE DE LA BARTHELASSE

- 9 h 00 : Rassemblement des Autorités Civiles, Militaires et Religieuses ainsi que des Associations d'Anciens Combattants et leurs porte-drapeaux.
- 9 h 15 : Arrivée de Monsieur le Préfet et de Madame le Député Maire d'Avignon
Cérémonie du souvenir avec dépôt de gerbes.

MONUMENT AUX MORTS - PLACE DE L'EGLISE DE MONTFAVET

- 9 h 45 : Rassemblement des Autorités Civiles, Militaires et Religieuses ainsi que des Associations d'Anciens Combattants et leurs porte-drapeaux devant le Centre administratif de Montfavet.
- 10 h 00 : Arrivée de Monsieur le Préfet et de Madame le Député Maire d'Avignon
Cérémonie du Souvenir avec dépôt de gerbes.

MONUMENT AUX MORTS - ROCHER DES DOMS

- 11 h 00 : Rassemblement devant le Monument aux Morts des Autorités Civiles, Militaires et Religieuses ainsi que des Associations d'Anciens Combattants et leurs porte-drapeaux.
- 11 h 15 : Arrivée de Monsieur le Préfet et de Madame le Député Maire d'Avignon,
Cérémonie du Souvenir avec dépôt de gerbes